

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION

Au 01/01/2021

Offre Gestion Locative	
Forfait en fonction des encaissements (en %)	6% TTC des encaissements
Durée du contrat	1 an
Frais fixes	Aucun
Régularisation des charges de copropriétés	✓Inclus dans le forfait
Gestion des sinistres	✓Inclus dans le forfait
Suivi des travaux (entretien/amélioration)	✓Inclus dans le forfait
Mise en œuvre procédure de recouvrement	✓Inclus dans le forfait
Aide à la déclaration fiscale	✓Inclus dans le forfait
Congé donné au locataire	✓Inclus dans le forfait
Accès téléphonique	Du lundi au vendredi : 10h00 – 18h30

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Au 01/01/2021

Locaux à usage d'habitation

- Honoraires de visites, constitution de dossier et rédaction du bail** : 8€ TTC/m² à la charge du locataire et 8€ TTC/m² à la charge du bailleur
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux** : 3€ TTC/m² à la charge du locataire et 3€ TTC/m² à la charge du bailleur

Locaux à usage commercial

- Honoraires de rédaction du bail commercial** : 20% HT du loyer annuel HT

Nos honoraires sont déductibles de vos revenus fonciers.